

Direction Générale Société de l'Information et Médias Commission Européenne

Paris, le 5 septembre 2005

<u>Objet</u> : Observations NRJ Group – Conférence de Liverpool - révision de la Directive TVSF – Secteur radiophonique

Madame, Monsieur le Directeur,

NRJ Group est le premier groupe radiophonique français et il est présent sous la même marque NRJ (Energy) dans plusieurs pays de l'Union européenne.

A ce titre, c'est avec le plus grand intérêt que NRJ Group a pris connaissance des documents de synthèse publiés par la Commission Européenne au mois de juillet dernier, tendant à intégrer le secteur de la radio dans le cadre de la directive TVSF.

NRJ Group souhaite exprimer son accord de principe sur les orientations exposées dans ce document, qui tendent à mettre en place un socle de régulation commun à tous les acteurs du secteur radiophonique au sein de l'Union.

Bien entendu, les orientations proposées nécessitent encore un travail d'approfondissement des définitions utilisées, afin que les orientations proposées soient en phase avec les différentes situations concurrentielles que l'on rencontre sur les différents marchés du secteur radiophonique dans les pays de l'Union.

NRJ Group souhaite être associé autant que faire se peut à la poursuite de ces travaux, dans le cadre de consultations, de rencontres et de toutes autres contributions utiles.

Nous nous permettons d'autant plus d'insister sur ce souhait, que jusqu'à présent, NRJ Group n'avait eu connaissance des travaux de la Commission sur le secteur radiophonique ni par son syndicat professionnel, ni par les instances gouvernementales françaises, ni directement.

Nous espérons que nous pourrons désormais être directement et étroitement informés des étapes de réflexions ultérieures, auxquelles nous participerons d'autant plus volontiers, que nous sommes en phase avec la philosophie qui a inspiré la Commission jusqu'à présent.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Marc PALLAIN Vice-Président du Directoire